

**PROCÈS-VERBAL** d'une assemblée extraordinaire de la Société de transport de Lévis, tenue le **jeudi deux février deux mille douze à 18h.**

**SONT PRÉSENTS :**

M. Michel Patry, Président  
M. Jean-Pierre Bazinet, Vice-président  
M. Jean-François Carrier, Directeur général  
M. Mario Sirois, Adjoint au directeur général  
M. Michel Turner, Administrateur  
M. Jean-Luc Daigle, Administrateur  
M. Mario Fortier, Administrateur  
Mme Janet Jones, Administratrice  
M. Serge Côté, Administrateur  
Mme Nathalie Plante, Représentante des usagers du T.A.  
Mme Marjorie Guay, Représentante des usagers du T.C.

**- ORDRE DU JOUR -**

1. Adoption de l'ordre du jour
  2. Adoption de l'offre de service pour l'année 2012
  3. Levée de l'assemblée
- 

**1.- Adoption de l'ordre du jour**

**- RÉSOLUTION 2012-014-**

Il est proposé par Monsieur Mario Fortier  
appuyé par Madame Nathalie Plante

et résolu unanimement

**QUE** l'ordre du jour de l'Assemblée extraordinaire du jeudi, 2 février 2012 soit adopté tel que présenté.

**Adoptée. –**

## **2.- Adoption de l'offre de service pour l'année 2012.**

La direction générale présente une nouvelle proposition d'offre de service à être mise en place à compter du 19 mars 2012. Cette offre de service a été révisée afin de réduire les services en dehors de la période de pointe et ainsi procurer des économies significatives dans les frais d'exploitation de la ST Lévis.

Chaque proposition d'ajustement de service est assortie de justifications tenant compte notamment de(s):

- a. Comptages et du nombre de validations enregistrées par le système OPUS
- b. L'équité des services entre le secteur est et ouest du territoire
- c. Alternatives disponibles pour la clientèle touchée
- d. La cohérence avec la mise en place du nouveau réseau de la société

Compte tenu de l'importance de ces changements, les administrateurs demandent qu'ils soient présentés et adoptés à l'occasion de la séance ordinaire du Conseil d'administration du jeudi 16 février 2012.

## **3.- Levée de l'assemblée**

### **- RÉSOLUTION 2012 - 015 -**

Il est proposé par Monsieur Jean-Luc Daigle  
appuyé par Monsieur Jean-Pierre Bazinet

et résolu unanimement

**QUE** l'assemblée soit levée.

**Adoptée. –**

---

Le Président, Michel Patry

---

Le secrétaire, Mario Sirois